

FICHE DE POSTE - ANIMATEUR / ANIMATRICE SAISONNIER(E)

CDD saisonnier
Période d'emploi du
01/06/26 au 20/09/26
Base de 35h hebdomadaires

Informations générales

Rattachement hiérarchique : Responsable du service animations

Rémunération selon la grille de la Convention Collective des Organismes de Tourisme

Niveau : Échelon 1.2 – Indice 1500

Finalité du poste

Mettre en œuvre, dans le respect du cadre réglementaire et des procédures qualité, le programme des animations et événements touristiques de la station.

Missions principales

- Participer à la coordination des animations et événements
- Assurer la mise en œuvre des animations sur le terrain
- Veiller au bon déroulement et au rangement des événements
- Garantir le respect des règles de sécurité
- Assurer l'accueil et le suivi des prestataires et des artistes (aide logistique, repas, hébergement)

Activités

Quotidiennement

- Préparation et mise en place des animations
- Accueil et accompagnement des intervenants
- Installation technique (son, lumière, logistique)
- Animation terrain et prise de parole au micro
- Entretien du matériel
- Accueil et information des publics
- Participation à la promotion du territoire
- Suivi et bilan des activités

Ponctuellement

- Participation à l'élaboration du programme d'animations
- Elaboration de jeux à destination des familles
- Contribution à la gestion budgétaire
- Recherche de concepts et gestion de projets
- Aide au suivi administratif (devis, contrats, facturation)

Profil recherché

Connaissance

- Maîtrise du français (oral et écrit)
- Anglais requis
- Techniques son et lumière
- Réglementation sécurité événementielle
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Outlook, Canva)

Compétences

- Permis B
- Travail en équipe
- Sens du relationnel et du service

Qualités personnelles

- Organisation et rigueur
- Autonomie et prise d'initiative
- Réactivité face aux imprévus
- Dynamisme et motivation
- Ponctualité et fiabilité
- Excellente présentation
- Disponibilité et flexibilité

Exigences spécifiques

- Horaires variables (soirées, week-ends, jours fériés)
- Bonne condition physique (manutention)
- Port de tenue professionnelle
- Rythme de travail soutenu en saison